

pitulaire, dressé en 789, à Aix-la-Chapelle, Charlemagne exprima l'acte souverain, par lequel Pépin avait voulu supprimer l'office gallican. Malgré ce zèle ardent, les mélodies grégoriennes, celles des antiphonaires d'Etienne II et de Paul I^{er}, étaient entièrement corrompues. L'Empereur sollicita de nouveaux chantres ; le pape lui en envoya deux avec une copie de l'antiphonaire grégorien. L'un des chantres mourut de la fièvre au monastère de Saint-Gall, l'autre arriva jusqu'à Metz, où il composa des séquences qui portent le nom de cette ville.

Après son couronnement comme empereur d'Occident, le zèle de Charlemagne pour la propagation de la liturgie romaine devint excessif. D'après Durand de Mende, il ordonnait, dans toutes les provinces où il passait, de brûler les livres liturgiques anciens pour adopter les livres nouveaux ; il y contraignait les ecclésiastiques récalcitrants par des menaces, et même par des supplices. Ce zèle faillit lui être fatal. Passant par Milan, à son retour de Rome, il résolut de détruire la liturgie ambrosienne ; les murmures de la population, l'attitude du clergé, la faiblesse de son escorte, l'engageant à la prudence, il en appela au jugement de Dieu. Un jeûne et des prières furent ordonnés, afin d'obtenir de Dieu une manifestation en faveur de l'un des deux sacramentaires ; les livres ambrosiens et grégoriens, liés et scellés, furent solennellement déposés sur l'autel de saint Pierre ; défense formelle d'y toucher fut faite ; pour plus de sûreté, les portes de la basilique furent soigneusement fermées. Naturellement, le livre qui serait trouvé ouvert devait avoir la préférence. On jeûna, on gémit, on pria pendant trois jours ; au bout de ce temps on vint consulter le Seigneur. Hélas !... rien n'était changé. On pria de nouveau, on redoubla les mortifications et on fut plus heureux. Charlemagne se présenta, précédant la foule et le clergé, devant les portes de l'église qui, soudain,